

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00198 Numéro SIREN : 404 707 622 Nom ou dénomination : A.C.E. PAYSAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt 760

Désignation de la société : EURL ACE PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 906 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 98 514 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 184 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	14 025			14 025
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	14 885			14 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	302 833	86 905	104 162	285 576
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 200			1 200
- Matériel de transport	138 153	1 667	1 000	138 820
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	445 291	88 571	105 162	428 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 960			1 960
- Autres titres immobilisés	15 527	126		15 652
- Prêts et autres immobilisations financières	468			468
Immobilisations financières	17 955	126		18 080
ACTIF IMMOBILISE	478 131	88 697	105 162	461 666

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		88 571	126	88 697
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		88 571	126	88 697
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		105 162		105 162
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		105 162		105 162

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	14 025
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 025

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI LES ASPHODELES	2	-7	98,00	2	2	29		26	9	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	859			859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 471	31 636	102 694	184 414
- Installations générales, agencements aménagements divers	241	150		391
- Matériel de transport	118 651	10 994	1 000	128 646
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	377 469	42 781	103 694	316 556
ACTIF IMMOBILISE	378 328	42 781	103 694	317 415

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 533 516 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	468		468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	460 196	460 196	
Autres	67 725	67 725	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 126	5 126	
Total	533 516	533 048	468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	302 784
Total	302 784

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 698 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	131 160	131 160		
- à plus de 1 an à l'origine	255 056	77 986	177 070	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 026	120 026		
Dettes fiscales et sociales	158 703	158 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 656	33 656		
Produits constatés d'avance				
Total	698 602	521 532	177 070	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	152 744			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 816			
(**) Dont envers les associés	19 560			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 19 560 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	13 142
Banques interets courus	1 160
Conges a payer	7 470
Autres charg.pers.a payer	30 147
Org.soc. ch./conges payes	1 940
Orga.sociaux a payer	11 591
Etat autres ch. a payer	257
Clients avoirs à établir	10 896
Total	76 603

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploitation constatées d'avance	5 125		
Total	5 125		

Charges et produits d'exploitation et financiers**Résultat financier**

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131	24
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	131	24
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 484	3 339
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 484	3 339
Résultat financier	-5 353	-3 315

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transf.charges d'exploit.	2 200	
791640 - Transf.charg."social"	1 265	
	3 465	
Total	3 465	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	608	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 468	
Produits des cessions d'éléments d'actif		30 000
TOTAL	2 076	30 000

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ACE PAYSAGE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 12 000.00 Euro

Siège social : Kergleven

56550 LOCOAL MENDON

404 707 622 RCS LORIENT

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2020

DEUXIÈME DECISION

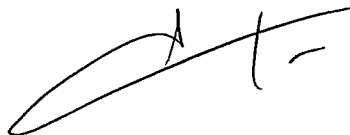
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 98 513.95 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	98 513.95 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	82 085.52 €
- Soit un bénéfice distribuable de	180 599.47 €
- Une somme de	37 500.00 €
à titre de dividende, soit par part,	
un montant de	50.00 €
- et le solde, soit	150 599.47 €
au compte "Report à Nouveau"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 50.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

D. Noisier.

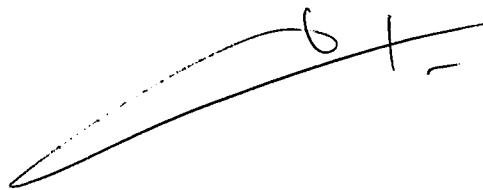


Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2018	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30/09/2017	30 000.00	40.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00
30/09/2016	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

S. Noisier

A large, stylized handwritten signature, possibly reading 'G. L.', is written over the text 'S. Noisier'.

Désignation de la société : EURL ACE PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 906 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 98 514 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 184 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	14 025			14 025
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	14 885			14 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	302 833	86 905	104 162	285 576
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 200			1 200
- Matériel de transport	138 153	1 667	1 000	138 820
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	445 291	88 571	105 162	428 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 960			1 960
- Autres titres immobilisés	15 527	126		15 652
- Prêts et autres immobilisations financières	468			468
Immobilisations financières	17 955	126		18 080
ACTIF IMMOBILISE	478 131	88 697	105 162	461 666

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		88 571	126	88 697
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		88 571	126	88 697
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		105 162		105 162
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		105 162		105 162

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	14 025
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 025

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI LES ASPHODELES	2	-7	98,00	2	2	29		26	9	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	859			859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 471	31 636	102 694	184 414
- Installations générales, agencements aménagements divers	241	150		391
- Matériel de transport	118 651	10 994	1 000	128 646
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	377 469	42 781	103 694	316 556
ACTIF IMMOBILISE	378 328	42 781	103 694	317 415

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 533 516 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	468		468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	460 196	460 196	
Autres	67 725	67 725	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 126	5 126	
Total	533 516	533 048	468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	302 784
Total	302 784

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 698 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	131 160	131 160		
- à plus de 1 an à l'origine	255 056	77 986	177 070	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 026	120 026		
Dettes fiscales et sociales	158 703	158 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 656	33 656		
Produits constatés d'avance				
Total	698 602	521 532	177 070	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	152 744			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 816			
(**) Dont envers les associés	19 560			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 19 560 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	13 142
Banques interets courus	1 160
Conges a payer	7 470
Autres charg.pers.a payer	30 147
Org.soc. ch./conges payes	1 940
Orga.sociaux a payer	11 591
Etat autres ch. a payer	257
Clients avoirs à établir	10 896
Total	76 603

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploitation constatées d'avance	5 125		
Total	5 125		

Charges et produits d'exploitation et financiers**Résultat financier**

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131	24
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	131	24
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 484	3 339
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 484	3 339
Résultat financier	-5 353	-3 315

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transf.charges d'exploit.	2 200	
791640 - Transf.charg."social"	1 265	
	3 465	
Total	3 465	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	608	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 468	
Produits des cessions d'éléments d'actif		30 000
TOTAL	2 076	30 000

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ACE PAYSAGE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 12 000.00 Euro

Siège social : Kergleven

56550 LOCOAL MENDON

404 707 622 RCS LORIENT

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2020

DEUXIÈME DECISION

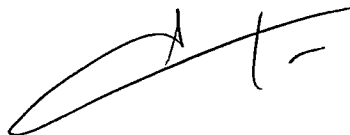
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 98 513.95 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	98 513.95 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	82 085.52 €
- Soit un bénéfice distribuable de	180 599.47 €
- Une somme de	37 500.00 €
à titre de dividende, soit par part,	
un montant de	50.00 €
- et le solde, soit	150 599.47 €
au compte "Report à Nouveau"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 50.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

D. Noisier.

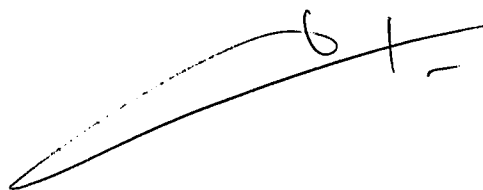


Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2018	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30/09/2017	30 000.00	40.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00
30/09/2016	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

S. Noisier

A large, stylized handwritten signature, possibly reading 'G. L.', is written over the text 'S. Noisier'.